

## EMAR 21 sous-partie J - Activités de Conception

Ref. **EMAR21J**  
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

### Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire

### Personnes concernées :

Personnel Assurance Qualité, Navigabilité, Bureau d'Etudes, IVC, Support client, HDO

### Objectifs :

Identifier les objectifs et les exigences réglementaires de l'EMAR 21, et les situer dans le cadre réglementaire étatique  
identifier les exigences relatives à l'obtention et au maintien d'un agrément de conception  
Enumérer les différentes sous-parties de l'EMAR 21  
Développer les notions d'assurance conception, de navigabilité initiale et continu et les relations entre un organisme DOA et P

### Programme :

Le cadre réglementaire étatique européen et national  
- Introduction :  
Domaine d'application  
Définitions  
Processus de reconnaissance d'aptitude  
- Identification et objectifs des différents chapitres de l'EMAR-FR 21  
- La conception :  
Sous-partie J : Reconnaissance d'aptitude d'organisme de Conception - Procédures alternatives  
Sous-partie B: Certificats de Type (TC)  
Sous-parties D et E : Modifications aux Certificats de Type - Certificats de Type Supplémentaires (STC)  
Sous-partie M : Conception de réparation  
Sous-partie O : Certificat spécifique d'équipement  
Processus de délivrance d'un agrément de Conception : initial, maintien

### Démarche pédagogique :

Méthode interactive, exposés  
Un manuel de cours est fourni aux participants

La formation est animée par un formateur :  
- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas  
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

### Evaluation et validation :

Evaluation de positionnement : QCM

Evaluation formative : Partage d'expérience en cours de formation  
Evaluation sommative : QCM.